

Eupelmidae du Sahara (Hym. Chalcidoidea)

Autor(en): **Ferrière, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft =
Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the
Swiss Entomological Society**

Band (Jahr): **39 (1966-1967)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-401517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Eupelmidae du Sahara

(Hym. Chalcidoidea)

par

CH. FERRIÈRE

Genève

Entre les années 1958 et 1963, M. J. MATEU eut l'occasion de faire des recherches entomologiques dans le Sahara occidental. Il explora principalement les oueds du Sud-Oranais dans les Monts Ougarta, au sud de Colomb-Béchar et parcourut aussi d'autres régions vers le Hoggar et le nord du Tchad, en étudiant surtout les Coléoptères xylophages dont les larves creusent les rameaux des Acacias, en particulier les Buprestides des genres *Anthaxia* et *Acmaeodera*. Dans ses élevages il obtint plusieurs Hyménoptères parasites qui furent envoyés au service d'identification de l'OILB, à Genève. Ce matériel contenait en majeure partie des Eupelmidae, quelques Cleonymidae et Stephanidae.

Les *Eupelmidae*, qui sont seuls étudiés ici, comprennent environ 150 exemplaires qui se répartissent en sept espèces, dont quatre sont relativement bien représentées, appartenant aux genres *Polymoria*, *Calosota* et *Chirolophus*, et trois des genres *Chirolophus*, *Metapelma* et *Mercetina*, ne sont représentés chacun que par une seule ou quelques femelles. De ces espèces, quatre ont été identifiées à des espèces connues, deux sont considérées comme des espèces nouvelles et une n'est pas en assez bon état pour être déterminable.

Polymoria alferii BOLIVAR y PIELTAIN (fig. 1)

Cette espèce a été décrite par BOLIVAR en 1925 d'après une seule femelle trouvée en Egypte. Nous la redécrivons en nous basant sur plusieurs femelles et donnons une description du mâle qui était encore inconnu.

♀. Tête vert bleuâtre avec une bande transversale cuivrée entre les yeux, derrière les ocelles; crêtes dentelées noir bronzé; yeux gris foncé. Thorax vert bleuâtre avec des taches rouge cuivrée plus ou moins larges sur le milieu de pronotum, en avant du mésonotum et sur son milieu, plus faiblement sur les côtés, ainsi que sur tout le scutellum et les axilles, souvent aussi sur les mésopleures. Abdomen vert-bleu avec

des bandes transversales rouge cuivré plus ou moins larges à la base des segments, parfois recouvrant tout le segment. Antennes noires, pédicelle avec des reflets métalliques. Pattes brunes, les hanches vert bleuâtre ; chez les petits individus les fémurs antérieurs et postérieurs peuvent être plus ou moins foncés avec des reflets métalliques, ainsi que, plus faiblement, les tibias. Ailes hyalines, les antérieures avec la partie médiane parfois faiblement enfumée, nervures brunes.

Tête avec la face faiblement ponctuée, le sillon frontal étroit et profond, bordé de crêtes irrégulièrement dentelées ; occiput chagriné ; ocelles postérieurs un peu plus rapprochés du bord des yeux que leur propre diamètre. Antennes longues et très minces, insérées au niveau inférieur des yeux ; scape étroit un peu courbé, pédicelle court, pas plus long que le cinquième du scape, annellus petit, transverse, articles du flagelle allant en s'amincissant et se raccourcissant du premier au dernier, le premier cinq fois plus long que large, aussi long que les trois quarts du scape, les suivants tous plus longs que larges, le dernier petit ovale, plus court que le précédent.

Thorax entièrement chagriné, les mésopleures plus finement. Ailes sans cils discaux ni marginaux ; nervure marginale courte, mais environ deux fois et demie plus longue que la nervure postmarginale, qui est de longueur subégale à la nervure stigmale. Abdomen ovale, un peu plus long que le thorax, déprimé dessus ; dernier tergite étroit et allongé, caréné en dessus, recouvrant la tarière, dont l'extrémité est faiblement proéminente. La longueur de ce dernier tergite varie beaucoup : chez les femelles normales il est environ aussi long que les tibias ou une fois et demie plus long que le tergite précédent ; chez les petits individus il peut être nettement plus court, jusqu'à devenir à peine allongé.

La taille, très variable, varie entre 4,5 et 7,5 mm., mais quelques petites femelles ont entre 2,8 et 4 mm.

♂ (nouveau). Coloration de la tête et du thorax semblable à celle de la femelle, avec la même variabilité dans l'étendue et l'intensité des zones cuivrées. Abdomen vert bleuâtre, le dessus plus ou moins rouge cuivré. Antennes noires, scape et pédicelle avec quelques reflets métalliques. Pattes brunes, les genoux et tarsi plus clairs ; hanches, fémurs et tibias antérieurs et postérieurs, souvent aussi les tibias médians, avec des reflets verts.

Sculpture de la tête et du thorax, ainsi que les crêtes frontales comme chez la femelle. Antennes avec le scape plus court, environ six fois plus long que large, pédicelle peu plus long que large, annellus très court, peu visible, les huit articles du flagelle en ovale allongé, tous de longueur subégale, mais les derniers plus étroits, le premier à peine plus de deux fois plus long que large, les derniers environ quatre fois plus longs que larges. Ailes hyalines, nervures comme chez la femelle. Abdomen aussi long ou un peu plus court que le thorax.

Longueur : 3-5 mm., mais trois petits individus ont respectivement 2,8, 2,6 et 2,3 mm.

Matériel examiné : 27 ♀, 31 ♂. Sahara occidental, Monts Ougarta, Oued Trik (15 ♀, 26 ♂), Oued Dzor (1 ♀, 1 ♂), Oued el Arfedj (1 ♂), Oued Zerhamra (5 ♀, 1 ♂), Oued Farès (3 ♀), Kheneg et Tlaïa (1 ♂). Hoggar, Timesdelsine (1 ♀), Oued Teredjina (1 ♀), N. Tchad, Marmarigna (1 ♀), Sahara central, Arak (1 ♂). De *Anthaxia* et *Acmaeodera* dans le bois sec de *Acacia raddiana*.

Dans la table des espèces de BOLIVAR (1926) *P. alferii* rentre dans le groupe des espèces ayant la nervure stigmale élargie avec un court pétiole et les ailes jaunâtres. Elle se rapproche de deux espèces européennes, *P. dalmatica* RUSCHKA et *P. flavipennis* RUSCHKA, dont elle se distingue par l'absence de cils discaux.

Calosota saharensis sp. nov. (fig. 2)

♀. Corps vert bleuâtre avec de nombreuses zones rouge cuivré plus ou moins étendues. Tête cuivrée près des ocelles, bleuâtre vers la base des antennes et rouge cuivré au-dessus de la bouche. Mésonotum cuivré avec une bande verdâtre le long du milieu ou entièrement cuivré ; scutellum entièrement rouge feu ; mésopleures verts, plus bleuâtres vers la partie postérieure. Abdomen foncé, plus ou moins rouge cuivré avec

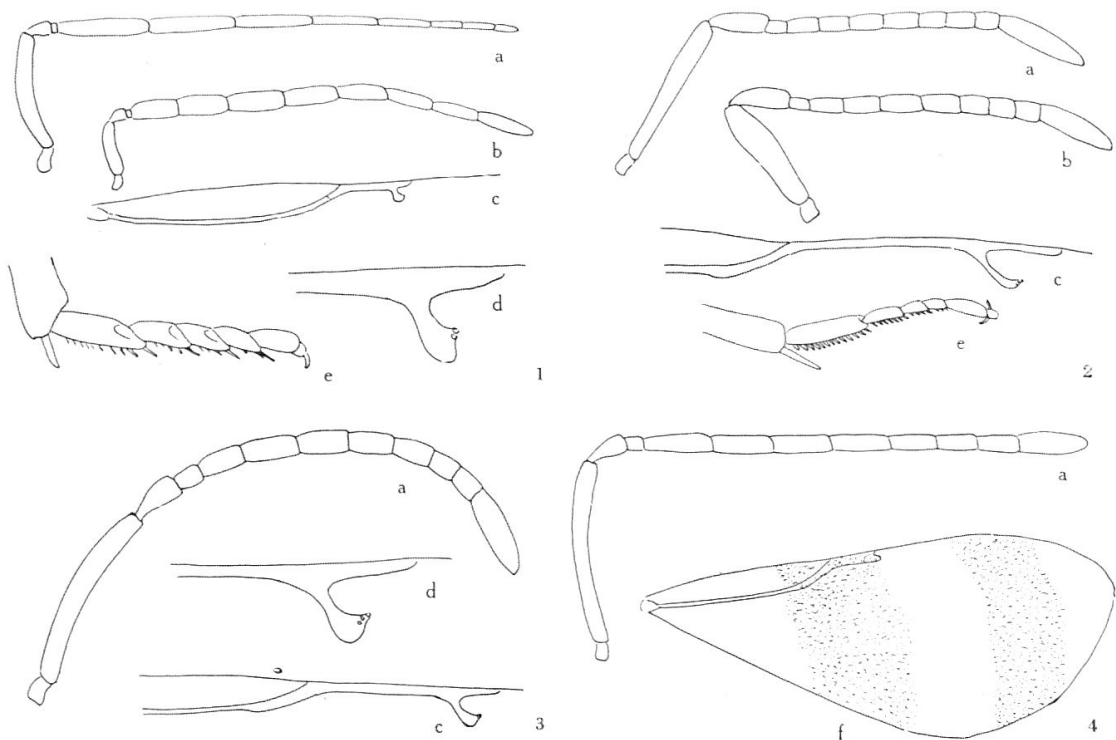


Fig. 1 à 4. — 1. *Polymoria alferii* BOL. — 2. *Calosota saharensis* n. sp. — 3. *Calosota mateui* n. sp. — 4. *Chirolophus eques* HAL. — a antenne ♀, b antenne ♂, c nervulation de l'aile, d nervure stigmale plus grossie, e tarse médian, f aile.

des zones vertes sur les côtés. Antennes noires avec des reflets métalliques, le scape jaunâtre sur la moitié basale. Pattes avec les hanches noires à reflets métalliques, les postérieures plus bleuâtres, fémurs noir métallique, les médians généralement plus brunâtres, genoux jaunes, tibias bruns, plus ou moins largement jaunes à l'extrémité, tarsi jaunes, le dernier article brun.

Tête transverse, finement ridée derrière les ocelles, chagrinée sur la face ; front plus étroit qu'un œil, ocelles gros, en triangle équilatéral, les postérieurs aussi éloignés de l'œil que leur propre diamètre. Joues larges. Antennes insérées au niveau inférieur des yeux, au bas du sillon frontal ; scape étroit, allongé, atteignant à peine l'ocelle médian, pédicelle aussi long que le double de sa largeur apicale, annellus étroit, près de deux fois plus long que large, articles du funicule allongés, mais plus courts que le pédicelle, le dernier peu plus long que large, massue ovale, un peu plus courte que les quatre articles précédents réunis.

Mésonotum ruguleux-punctué, les bords finement ridés, scutellum avec des stries longitudinales, mésopleures finement chagrinés en avant, presque lisses en arrière, prepectus avec quelques longs cils. Scutellum arrondi, aussi long que large au milieu. Axilles petits, leur bord antérieur aussi large environ que le quart ou le cinquième de la largeur basale du scutellum. Propodeum très court au milieu, plus large sur les côtés qui portent une touffe de cils blancs. Ailes grandes, ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen ; nervure marginale un peu plus courte que la nervure submarginale, nervures stigmale et postmarginale de longueur subégale, presque aussi longues que le tiers de la nervure marginale ; nervure stigmale étroite, courbée, peu épaissie vers l'extrémité. Pattes avec les fémurs antérieurs et postérieurs un peu épaissis, tibias médians avec un fort éperon, aussi long que la moitié du métatarse, les tarsi avec de courtes épines en dessous. Abdomen étroit et allongé, plus long que le thorax, finement chagriné ; bord postérieur des tergites découpés ; dernier tergite deux fois plus long que large chez les grands individus, à peine plus long que large chez les individus plus petits.

♂. Très semblable à la femelle, en général plus petit. Antennes plus foncées, le scape entièrement métallique, les articles du funicule généralement plus courts, le dernier subcarré ou peu plus long que large. Ailes et pattes comme chez la femelle. Abdomen aussi long ou plus court que le thorax.

Longueur : ♀ 3,5-5 mm., ♂ 3-3,5 mm. Une petite femelle de 2,5 mm. et de petits mâles de 1,7 à 2 mm. appartiennent sans doute aussi à cette espèce.

Matériel examiné : 20 ♀, 6 ♂. Sahara occidental, Monts Ougarta, Oued Trik (15 ♀, 6 ♂, dont l'holotype ♀ et l'allotype ♂), Oued Farès (2 ♀), Oued Zerhamra (5 ♀), Kheneg et Tlaïa (1 ♀), Hoggar, Timesdelsine (1 ♀), N. Tchad, Marmarigna, Ennedi (2 ♀).

Eclos au laboratoire de branches d'*Acacia raddiana*, attaquées par les Buprestides *Anthaxia* et *Acmaeodera*.

Calosota mateui sp. nov. (fig. 3)

♀. Corps foncé avec des reflets métalliques verts ou bleu foncé, plus ou moins cuivrés; face plus rouge cuivré, scutellum bronzé, presque noir, mésopleures bleu-violacés, prepectus vert, côtés du pronotum et hanches antérieures et postérieures bleu violacé. Fémurs antérieurs et postérieurs et tibias antérieurs noirs avec reflets métalliques, pattes médianes et tibias postérieurs bruns, genoux, extrémité des tibias et tarsi jaunes sauf le dernier article. Antennes noires, scape et pédicelle verdâtre, le scape jaunâtre sur plus de la moitié basale. Abdomen vert foncé avec une bande rouge cuivré à la base de chaque segment.

Tête transverse, yeux grands, plus larges que le front, ocelles relativement grands en triangle équilatéral, les postérieurs plus rapprochés des yeux que leur diamètre. Joues longues. Antennes avec le scape long et mince, le pédicelle deux fois plus long que large, l'annellus subcarré ou peu plus long que large, les articles du flagelle allongés, le dernier peu plus long que large, la massue aussi longue que les trois articles précédents réunis. Mésonotum ruguleux-chagriné, scutellum finement strié en longueur. Axilles étroits, leur base aussi large environ que le quart de la largeur basale du scutellum. Mésopleures très finement chagrinés, prepectus avec quelques longs cils blancs épars. Propodeum très étroit au milieu, élargi sur les côtés où il est couvert de cils blancs. Ailes n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen, hyalines, sans cils marginaux, nervure marginale étroite, un peu plus courte que la nervure submarginale, nervure postmarginale aussi longue que le tiers de la nervure marginale et un peu plus longue que la nervure stigmale, celle-ci avec un pétiole étroit et une tête arrondie. Pattes avec les fémurs antérieurs et postérieurs un peu épaissis, les pattes médianes plus étroites, l'éperon des tibias médians aussi long que la moitié du métatarse, celui-ci avec en dessous deux rangées de petites dents claires, les articles suivants aussi avec quelques petites dents. Abdomen en ovale allongé, les tergites plus ou moins découpés en arrière, le dernier tergite généralement étroit et un peu plus long que large.

♂. Corps vert bleuâtre, un peu violacé sur la face, les côtés du pronotum, les mésopleures, le sternum, les hanches postérieures et des bandes transversales sur les segments de l'abdomen. Structure, ailes et pattes comme chez la femelle. Antennes plus courtes, le flagelle s'élargissant un peu vers l'extrémité, scape relativement court, entièrement vert foncé métallique, pédicelle peu plus long que large, annellus petit, transverse, premier article du funicule aussi long que le pédicelle, les suivants plus courts, mais tous un peu plus longs que larges.

Longueur : ♀ 3-5 mm., ♂ 2-3,3 mm.

Matériel examiné : 9 ♀, 3 ♂. Sahara occidental, Monts Ougarta, Oued Zerhamra (4 ♀, dont l'holotype), Oued Trik (4 ♀, 3 ♂), Oued el Arfedj (1 ♀).

Tous obtenus de larves d'*Anthaxia* et d'*Acmaeodera* dans des branches sèches d'*Acacia raddiana*.

Ces deux espèces se ressemblent beaucoup. Elles diffèrent principalement par la forme de la nervure stigmale qui est mince et allongée chez *C. saharensis* et courte avec un stigma arrondi chez *C. mateui*, ainsi que par les antennes, allongée avec l'annellus deux fois plus long que large chez la première espèce, un peu plus large avec l'annellus sub-carré chez la deuxième. La coloration varie aussi légèrement entre les deux espèces. *C. saharensis* se rapproche surtout de *C. vernalis* CURTIS et *C. mateui* pourrait être placé près de *C. violaceus* MERC., mais il est difficile de les comparer à des espèces européennes qui sont encore mal délimitées.

HEQVIST (1956) a publié une table détaillée des espèces paléarctiques, dans laquelle des groupes d'espèces sont séparés principalement d'après le scutellum qui est soit plus long que large à la base avec les axilles assez grands, presque triangulaires, soit pas plus long que large avec les axilles petits et allongés. Dans la table de BOLIVAR (1929), pour les espèces espagnoles, le premier groupe a le scutellum pas plus large à la base que quatre fois la largeur d'un axille et le deuxième groupe a le scutellum aussi large à la base que six à dix fois la largeur d'un axille. Nos exemplaires, avec le scutellum quatre à cinq fois plus large à la base qu'un axille, se placent à peu près entre les deux groupes ; il en est de même si l'on considère, dans la table de HEQVIST la longueur des articles des antennes et principalement de l'annellus. La longueur relative du dernier tergite, aussi considéré comme caractère spécifique dans les tables, varie sensiblement suivant la grandeur des individus. Quant à l'élargissement de la nervure stigmale, caractéristique de *C. mateui*, il n'est mentionné dans aucune table, et nous ne l'avons observé chez aucune des espèces paléarctiques examinées.

Chirolophus eques HALIDAY (fig. 4-6)

Cette espèce, connue depuis plus de cent ans, n'a été retrouvée que rarement dans les régions méditerranéennes. Le type de HALIDAY (1862) provenait d'Algérie, le *Chirolophus halidayi* WALKER (1873), probablement variété plus verte de *Ch. eques*, a été trouvé en Italie, et le *Charitolophus coerulescens* FÖRSTER (1878), synonyme de *Ch. eques*, provient de Styrie et a encore été décrit par MASI (1919) d'après un individu de l'île de Giglio. RUSCHKA (1920) mentionne *Ch. eques* d'Algérie et de Palestine et BOLIVAR (1925) le trouve en Egypte.

Dans tous les cas, seuls les mâles ont été décrits et la femelle est restée inconnue. Il est vrai que BOLIVAR dit avoir trouvé dans la collection ALFIERI 2 ♂ et 2 ♀ capturés dans le Wadi Haff en Egypte et il écrit : « La femelle de ce genre, très différente du mâle, a été décrite par MASI en 1923, mais peut-être son exemplaire appartenait-il à une autre espèce. Je viens de publier une note sur cet insecte (Bull. Soc.

Esp. Hist. Nat., février 1925) dans laquelle on trouvera les descriptions génériques du mâle et de la femelle. »

Malgré des recherches, cette note n'a pas pu être trouvée dans le périodique indiqué et, en réponse à ma demande, D^r PEDRO CEBALLOS m'écrit de Madrid que, pour des raisons inconnues la note de BOLIVAR n'a jamais été publiée et les descriptions mentionnées n'existent pas.

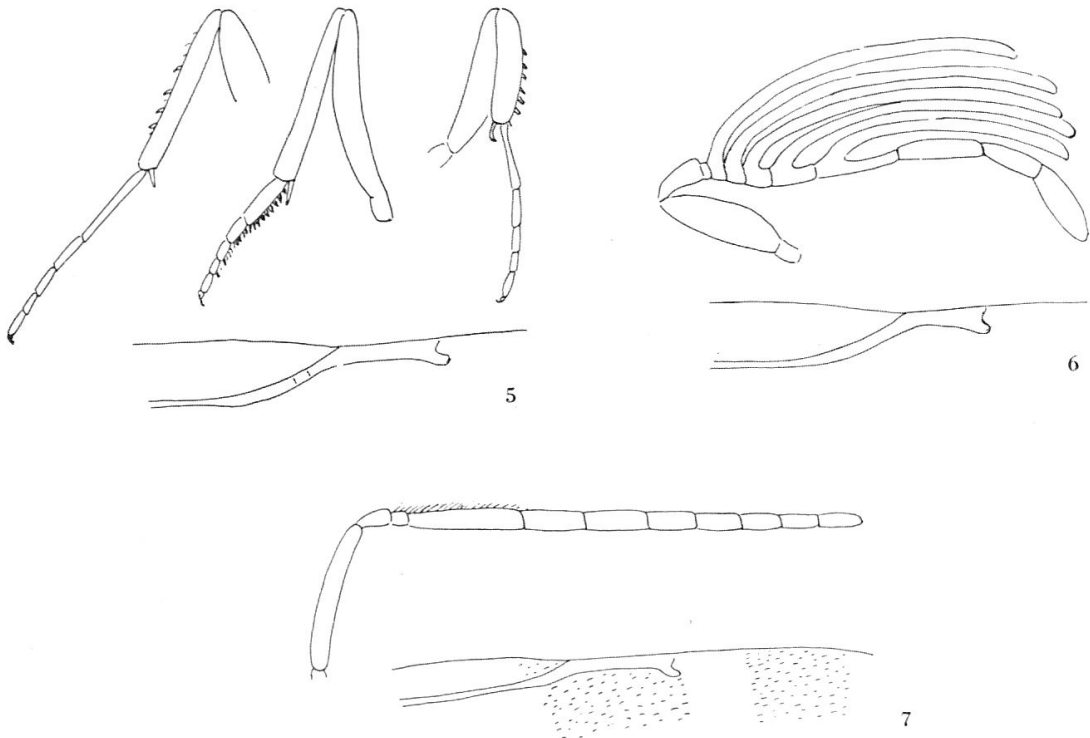


Fig. 5 à 7. — 5. *Chirolophus eques* HAL. ♀, pattes antérieure, médiane et postérieure (de droite à gauche) ; nervures de l'aile. — 6. *Chirolophus eques* HAL. ♂, antenne et nervures de l'aile. — 7. *Chirolophus incertus* MASI ♀, antenne et nervulation de l'aile.

Plusieurs mâles et femelles ont été trouvés dans le sud algérien et il nous est donc possible de donner pour la première fois une description détaillée de la femelle et de redécrire courtement le mâle. D'autres femelles, qui diffèrent de *Ch. eques*, ressemblent à la femelle décrite par MASI, et celle-ci sera aussi redécrite plus loin.

Chirolophus eques HAL. ♀ (nouvelle). Corps foncé, bronzé ou cuivré, plus ou moins mêlé de zones vert bleuâtre d'étendue variable. L'abdomen est cuivré rougeâtre avec parfois des bandes transversales vertes plus ou moins nettes sur les tergites 2 à 5. Antennes noires, à reflets métalliques, base du scape jaunâtre. Pattes noires à reflets métalliques, tarses bruns, le métatarse jaunâtre. Ailes avec deux larges bandes transversales enfumées.

Tête transverse, finement réticulée, vertex aussi large que la largeur d'un œil, ocelles relativement petits, les postérieurs aussi éloignés des

yeux que leur propre diamètre, le médian dans le haut de sillon frontal. Front creusé en un sillon étroit, caréné sur les côtés, au bas duquel s'insèrent les antennes ; entre celles-ci s'élève une crête qui divise le sillon vers le bas. Joues longues, convergeant vers la bouche. Antennes étroites, de onze articles (11171), le scape long, légèrement courbé, le pédicelle environ deux fois plus long que large, l'annellus à peine plus long que large, le premier article du funicule allongé, environ quatre fois plus long que large ou aussi long que les deux cinquièmes du scape, les articles suivants tous étroits, mais progressivement plus courts, le dernier encore deux fois plus long que large, la massue ovale, un peu plus courte que les deux articles précédents réunis. Mésonotum réticulé, sans sillons parapsidaux, mais avec de faibles enfoncements de chaque côté ; scutellum finement strié longitudinalement, propodeum étroit au milieu, s'élargissant sur les côtés où il est couvert de fins cils blancs ; prepectus triangulaire, finement réticulé comme le mésopleure. Ailes relativement larges, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen. Nervure marginale aussi longue que les trois dixièmes de la nervure submarginale, nervure stigmale très courte, sessile, nervure postmarginale presque nulle. Des bandes obscures s'étendent en travers de l'aile, l'une au-dessous de la nervure marginale et de l'extrémité de la nervure submarginale, l'autre avant le bout de l'aile. Pattes antérieures avec les fémurs un peu épaissis, les tibias plus courts que les tarsi, avec de petites dents sur le bord externe, les tarsi minces, les deux premiers articles allongés, le métatarse aussi long que la moitié du tibia. Pattes médianes plus allongées, les tibias ciliés sur le bord, avec un éperon presque aussi long que la moitié du métatarse ; celui-ci et les deux articles suivants portent de courtes dents étroites en dessous. Pattes postérieures avec les fémurs peu épaissis, les tibias avec quelques courtes épines sur leur bord postérieur, les tarsi plus longs que les tibias, le métatarse étroit, aussi long que la moitié du tibia. Abdomen ovale, pointu en arrière, plus long que la tête et le thorax réunis, le bord postérieur du premier tergite seul incisé au milieu, le dernier tergite triangulaire, environ deux fois plus long que large à la base. Tarière à peine proéminente.

♂. Corps bleuâtre, plus ou moins violacé avec parfois quelques espaces verdâtres. Antennes noires, le scape avec des reflets métalliques. Ailes hyalines, blanchâtres, nervures claires. Pattes noires, genoux étroits et tarsi jaunes.

Tête transverse, les ocelles en triangle obtus, les postérieurs un peu plus éloignés des yeux que leur propre diamètre. Front moins creusé que chez la femelle. Antennes insérées au milieu de la face, scape court, pédicelle arrondi, annellus petit, transverse, les articles 1 à 5 du funicule portent chacun à leur base un long rameau aplati, les deux premiers articles transverses, les deux suivants subcarrés, les articles 5 à 7 allongés, massue ovale, un peu plus longue que l'article précédent. Pronotum court, en forme de cloche, mésonotum finement réticulé avec

des sillons parapsidaux étroits en avant et plus larges en arrière ; scutellum plus long que sa largeur médiane, environ aussi large à la base que la base des axilles, sa surface très finement longitudinalement striée ; propodeum court, couvert d'un duvet blanc sur les côtés ; mésopleures finement réticulés, surtout au milieu, avec de longs cils blancs sur la moitié antérieure et sur le prepectus. Ailes atteignant l'extrémité de l'abdomen, nervulation comme chez la femelle. Abdomen ovale, plus court que le thorax.

Taille très variable, ♀ 3,5-7,8 mm., ♂ 2,5-5 mm.

Matériel examiné : 20 ♀, 17 ♂, Sahara occidental, Monts Ougarta. Type ♀ de l'Oued el Arfedj, autres exemplaires surtout de l'Oued Trik, et des Oued Farès et Oued Zerhamra. Tous obtenus de bois sec d'*Acacia raddiana*, parasites de *Anthaxia angustipennis* et peut-être aussi d'*Acmaeodera* sp.

Chirolophus incertus MASI (fig. 7)

Nous identifions à cette espèce trois femelles de grandeur variable. MASI (1923) a donné une description détaillée de son espèce, qui provenait de Lazio (Monte Cimino) dans le sud de l'Italie. Nous redonnons une brève description d'après les exemplaires d'Algérie.

♀. Teinte générale plus ou moins violette avec des parties vert bleuâtre dans le sillon frontal, sur le milieu de pronotum, et sur le mésonotum ; les petits individus plus foncés et plus bronzés. Antennes noires, scape brun sauf à l'extrémité. Ailes antérieures largement enfumées au milieu et avec une bande plus étroite avant l'extrémité. Pattes brunes, les antérieures plus foncées, tarsi jaunâtres. Tête transverse, les ocelles postérieurs plus éloignés des yeux que leur propre diamètre, sillon frontal à bords parallèles, moins profond vers l'ocelle médian. Juges longues. Antennes insérées au niveau inférieur des yeux ; scape étroit, légèrement courbé, pédicelle aussi long que le cinquième du scape, annellus un peu plus court, subcarré, premier article du funicule long et un peu épaissi, aussi long que les deux articles suivants réunis, couvert en dessus, d'un duvet de cils blancs, deuxième article la moitié plus court que le premier, les articles suivants progressivement plus courts et plus étroits, massue peu plus longue que l'article précédent. Pronotum relativement grand, transverse, à côtés parallèles, avec quelques longs cils blancs, mésonotum finement réticulé, plus grossièrement sur la moitié postérieure, sillons parapsidaux étroits, indiqués en avant ; scutellum finement réticulé et strié, plus long que large et deux fois plus large à la base que la base des axilles ; propodeum avec des touffes serrées de cils blancs sur les côtés. Mésopleures finement réticulés sur toute la surface, couverts en avant et sur les prepectus de cils blancs épars. Ailes avec la nervure marginale trois fois plus courte que la nervure submarginale, nervure stigmale avec un gros stigma sessile, nervure postmarginale très courte. Pattes antérieures avec les fémurs et les tibias un peu élargis, les fémurs environ trois fois plus

longs que larges, les tibias avec sept ou huit courtes dents sur leur bord postérieur, tarses plus longs que les tibias ; pattes médianes étroites, les tarses courts, le métatarse avec une série de dents courtes en dessous ; pattes postérieures avec les hanches grosses, courtement ovales, les fémurs et les tibias allongés, les tarses un peu plus longs que les tibias. Abdomen de la grande femelle très allongé, lancéolé, finement réticulé, avec des cils blancs sur la base du premier tergite, les bords postérieurs des tergites plus ou moins découpés, les deux derniers segments plus longs que les précédents, le dernier linéaire, cinq fois plus long que large, recouvrant la tarière. Chez les petites femelles l'abdomen est plus court, le dernier tergite peu allongé.

Longueur : 14 mm., 7 mm. et 4,8 mm.

Une grande femelle du Sahara occidental, Mazzer-Saoura, obtenu le 12.V.62 de bois de *Ephedra alata* attaqué par des *Acmaeodera* sp., une femelle de Beni-Abbès, de bois vert de *Forsetia hamiltoni*, la petite femelle de l'Oued Zerhamra de branches d'*Acacia*.

Ces femelles correspondent bien à la description de MASI. Comme nous l'avons vu pour les autres Eupelmides parasites de Buprestides, la taille, la teinte et la longueur des derniers tergites de l'abdomen varient beaucoup suivant les individus. *C. incertus* se distingue bien des femelles de *Ch. eques* par les cils blancs qui recouvrent le premier article du flagelle, qui est nettement plus long, et par les sillons parapsidaux un peu visibles.

Metapelma sp.

Une femelle étiquetée « Mare du Biliharo, Mourdi, Nord-Tchad, 1.XII.58, au labo » appartient à ce beau genre, aux tibias postérieurs élargis en lamelle. Malheureusement les antennes et les tarses postérieurs manquent et l'espèce est indéterminable. D'après la table des espèces que nous avons donnée en 1938, elle semble se rapprocher de *M. nobilis* FÖRSTER, seule espèce connue en Europe, principalement par ses tibias postérieurs aussi longs que le quart de leur longueur et par les ailes enfumées seulement autour de la nervure stigmale, cependant l'éperon des tibias médians est blanc et non noir.

Les quelques *Metapelma* exotiques dont on connaît les hôtes sont parasites de Coléoptères xylophages, ainsi *M. feae* MASI du Congo serait parasite d'un Bostrychide et *M. spectabilis* WESTW. des États-Unis est parasite de Buprestides et de Cerambycides.

Mercetina matritensis BOLIVAR

L'unique femelle obtenue au Sahara correspond exactement aux descriptions très détaillées du genre et de l'espèce données par BOLIVAR (1933), qui avaient été faites d'après une femelle trouvée près de Madrid sous une pierre d'un mur gypseux.

Le genre *Mercetina* se distingue nettement des genres voisins *Eupelmella* et *Anastatus*, comme je l'ai indiqué (1954). A côté de l'espèce type, seule connue de BOLIVAR, j'ai encore placé dans ce genre les *Anastatus crosi* PICARD et *Anastatus picardi* BERNARD et trois autres espèces nouvelles. *Mercetina matritensis* se distingue surtout de ces espèces par les cils noirs qui se trouvent sur la partie médiane du scutellum, par sa teinte brunâtre, avec l'abdomen plus foncé, par de très légers reflets rosés, ou verdâtres par places, sur la tête et le thorax et par la tarière qui n'est pas plus longue que le tiers ou le quart de l'abdomen. Pour le reste nous renvoyons à la bonne description de BOLIVAR.

La femelle du sud de l'Algérie est étiquetée : « Dj. Zerhamra, Sahara occ., 28.III.62, J. MATEU / Parasite des Apides nidifiant dans le bois *Haloxylon scoparium*. » Il est possible que le type de Madrid soit aussi un parasite d'Apide nichant dans les murs et que l'espèce soit répandue dans la région méditerranéenne.

Deux autres espèces sont connues d'Algérie, *M. algirica* FERR., obtenu d'une galle de *Coleophora steffanii* sur *Atriplex*, et *M. crosi* (PICARD) obtenu des oothèques de la Mante, *Blepharopsis mendica*, une espèce, *M. berlandi* FERR., a été capturée au Maroc, près d'Agadir, et deux espèces proviennent du sud de la France, *M. picardi* (BERNARD) des oothèques de la mante *Ameles decolor*, et *M. longicauda* FERR., d'hôte inconnu.

OUVRAGES MENTIONNÉS

- BOLIVAR Y PIELTAIN, C. 1925. *Sur quelques Eupelmidae de l'Egypte*. Bull. Soc. R. Ent. d'Egypte : 39-45.
 — 1926. *Estudio monografico del genero Polymoria Först.* Eos, Rev. di Ent., 2 : 361-383.
 — 1929. *Estudio monografico de las especies españolas del genero Calosota Curtis.* Eos, Rev. di Ent., 5 : 123-142.
 — 1933. *Estudio de algunos Eupelmidos nuevos de España.* Eos, Rev. di Ent., 9 : 195-209.
 FERRIÈRE, CH. 1938. *Eupelmides exotiques. Les genres Metapelma Westw., Anastatoidea Gahan et Neanastatus Gir.* Ann. Soc. Ent. France, 107 : 25-72.
 — 1954. *Eupelmides brachyptères.* Mitt. Schw. Ent. Ges., 27 : 1-21.
 HEQVIST, K. J. 1956. *Studien über Chalcidoidea II. Eine neue Calosota-Art aus Schweden, nebst Bestimmungstabellen des paläarktischen Arten.* Ent. Tidskrift, 77 : 96-101.
 MASI, L. 1919. *Calcididi del Giglio II.* Ann. Mus. Civ. Stor. Nat. Genova, 8 (48) : 277-337.
 — 1923. *Un nuovo Eupelmino, supposto femmina di Chirolophus.* Boll. Soc. Ent. Ital., 55 : 9-11.
 RUSCHKA, F. 1921. *Chalcididenstudien I. Die Eupelmiden Europas und der Mittelmeerlande.* Verh. Zool.-bot. Ges. Wien, 70 (1920) : 234-315.